

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 janvier 2024

FACILITER LA TRANSFORMATION DES BUREAUX EN LOGEMENTS - (N° 2111)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 73

présenté par  
M. Daubié

à l'amendement n° 8 de M. Echaniz

-----

**ARTICLE PREMIER**

I. – À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« d'autorisation »

les mots :

« de dérogation ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la fin de la seconde phrase du même alinéa.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement rédactionnel de coordination